



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC
DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Guillaume Laurin-Taillefer, greffier, de la susdite Ville, que lors de la séance ordinaire du 10 novembre 2020, le Conseil municipal a adoptée, par sa résolution numéro 368-11-2020, le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2021.

Les séances ordinaires auront lieu, à la salle du Conseil municipal au 330, montée de l'Église, à 19 h 00 les :

- ✓ Mardi le 19 janvier 2021;
- ✓ Mardi le 09 février 2021;
- ✓ Mardi le 09 mars 2021;
- ✓ Mardi le 13 avril 2021;
- ✓ Mardi le 11 mai 2021;
- ✓ Mardi le 08 juin 2021;
- ✓ Mardi le 13 juillet 2021;
- ✓ Mardi le 10 août 2021;
- ✓ Mardi le 14 septembre 2021;
- ✓ Mardi le 05 octobre 2021;
- ✓ Mardi le 16 novembre 2021;
- ✓ Mardi le 14 décembre 2021.

Cette résolution peut être consultée aux bureaux administratifs de la Ville situés au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 17 h et le vendredi de 7 h 30 à 12 h et sur son site Internet à l'adresse suivante : www.st-colomban.qc.ca

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE ONZIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT.

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier
greffe@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Guillaume Laurin-Taillefer, avocat et greffier de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 11 décembre 2020 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et sur le site Internet de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce onzième jour de décembre de l'an deux mille vingt.

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier
greffe@st-colomban.qc.ca